



## NOTE

Projet d'installation d'une installation de panneaux photovoltaïques, d'un élevage avicole ainsi qu'une zone de culture maraichère sur la commune de Mignaloux

Le projet de la société « VALECO » est à la fois questionnant et inopportun.

Questionnant car :

- Pourquoi ce choix d'élevage de volaille associé à l'installation de panneaux photovoltaïque ?
- Pourquoi sur la commune de Mignaloux et proche d'un secteur résidentiel ?
- Pourquoi ne pas se contenter de culture maraichère ?

Inopportun car :

- Cet élevage avicole apportera probablement des nuisances pour les riverains (odeurs, bruit, ruissellement des fientes sur un terrain argileux).
- Préjudiciable sur le plan environnemental et sanitaire.
- Les habitants du lotissement voisin s'interrogent sur la dépréciation de leurs biens immobiliers à proximité de telles installations.

Pour toutes ces raisons, ce projet tel qu'il nous a été présenté n'est pas recevable et doit être repensé en tenant compte des remarques formulées.

Catherine BOURGEON  
Conseillère Départementale  
Canton Poitiers 4

Francis GOMEZ  
Conseiller Départemental  
Canton Poitiers 4